

Article

« La recherche participative et l'écocitoyenneté »

Michel Séguin et François Tremblay

Nouvelles pratiques sociales, vol. 18, n° 1, 2005, p. 117-130.

Pour citer cet article, utiliser l'adresse suivante :

<http://id.erudit.org/iderudit/012200ar>

Note : les règles d'écriture des références bibliographiques peuvent varier selon les différents domaines du savoir.

Ce document est protégé par la loi sur le droit d'auteur. L'utilisation des services d'Érudit (y compris la reproduction) est assujettie à sa politique d'utilisation que vous pouvez consulter à l'URI <http://www.erudit.org/apropos/utilisation.html>

Érudit est un consortium interuniversitaire sans but lucratif composé de l'Université de Montréal, l'Université Laval et l'Université du Québec à Montréal. Il a pour mission la promotion et la valorisation de la recherche. Érudit offre des services d'édition numérique de documents scientifiques depuis 1998.

Pour communiquer avec les responsables d'Érudit : erudit@umontreal.ca

La recherche participative et l'écocitoyenneté

Michel SÉGUIN

Coordonnateur

Projet d'engagement environnemental et communautaire C-Vert

Fondation Stephen R. Bronfman

michelseguin@claridgeinc.com

François TREMBLAY

Agent de recherche

Chaire en paysage et environnement

Université de Montréal

francois.tremblay@umontreal.ca

Les mouvements sociaux sont au cœur des enjeux de l'écocitoyenneté. Notre démarche conceptuelle propose de compléter la dimension politique de l'action collective avec l'analyse d'une autre dimension constitutive de l'action collective des mouvements sociaux, soit celle de la culture. Les dimensions retenues ne couvrent pas nécessairement l'ensemble des éléments à la base de l'action collective. Cependant, elles permettent d'approfondir notre compréhension des enjeux de l'écocitoyenneté. De plus, nous affirmons que la recherche participative est l'une des méthodes les plus prometteuses pour explorer ces dimensions de l'action collective et ainsi mieux analyser les dynamiques au sein des enjeux de

l'écocitoyenneté. En effet, la pertinence d'une telle approche apparaîtra (ou non) alors qu'émergent les problématiques et les enjeux de l'écocitoyenneté.

Social movements are at the heart of ecocitizenship issues. Collective action is therefore characterized by many facets and we explore two important ones, the political and cultural dimensions. These two dimensions do not necessarily reflect all aspects that constitute collective action. However, they do permit us to better understand ecocitizenship issues. We also propose that participatory research is one of the most promising methodologies available in order to explore these constitutive dimensions of collective action and therefore to better analyze the dynamics within ecocitizenship issues. Thus, the pertinence of this approach will be ascertained (or not) as problems and issues of ecocitizenship emerge.

INTRODUCTION

Les enjeux environnementaux se manifestent tant dans les défis planétaires, comme les changements climatiques, que dans les pratiques quotidiennes individuelles, telles l'alimentation et la qualité de la vie communautaire. L'exploitation, la consommation et l'élimination des ressources sont au cœur d'enjeux qui, auparavant, étaient considérés de nature économique et technique et qui doivent maintenant être aussi considérés comme étant de nature politique, sociale et culturelle. De plus en plus d'acteurs sociaux se sentent interpellés par les questions environnementales et, de ce fait, en émergent des espaces sociaux dont les frontières sont en mutation. Les enjeux environnementaux sont présents aujourd'hui autant dans la rue, dans la vie de tous les jours, que dans les institutions et les processus décisionnels publics et privés. Certains parleront même d'«écocitoyenneté»¹, d'une nouvelle façon individuelle et collective d'envisager les défis écologiques et de prendre les moyens nécessaires pour les relever et les dépasser.

Comment faire pour explorer et analyser l'écocitoyenneté? En d'autres termes, comment un chercheur peut-il creuser davantage les actualités en vue de mieux connaître les dynamiques et tensions sociales, politiques, économiques et environnementales qui caractérisent l'écocitoyenneté? Nous affirmons que c'est l'examen de l'action collective des mouvements sociaux qui permet de mieux comprendre les enjeux d'écocitoyenneté. Au terme de la définition d'un outil

1. Cette définition prend appui sur la définition de ROESCH (2003) pour qui l'écocitoyenneté représente une intégration des dimensions environnementales dans les différentes facettes de la vie quotidienne de la population en général au nom d'une responsabilité civique de la personne envers son milieu.

méthodologique adapté à un tel objet, il sera possible de comprendre en quoi il s'agit d'une démarche menant à mieux comprendre les enjeux de l'écocitoyenneté, tant par les objets d'études privilégiés que par l'engagement des chercheurs qu'elle sous-entend.

COMPRENDRE L'IMPORTANCE DES MOUVEMENTS SOCIAUX AU SEIN DES ENJEUX D'ÉCOCITOYENNETÉ

Relever le défi de coupler des activités scientifiques à l'intervention sociale par le biais de la recherche participative: voilà l'objectif de chercheurs qui veulent approfondir la connaissance et potentiellement enrichir les actions au sein des enjeux de l'écocitoyenneté. Ce terme a plusieurs significations. Il s'agit à la fois d'une approche (connaître et analyser diverses problématiques environnementales), d'un engagement (agir individuellement et collectivement pour la sauvegarde de cet environnement), et d'un appel à la responsabilité des décideurs (décider démocratiquement en toute connaissance de cause). L'écocitoyenneté est au cœur d'une multitude d'enjeux environnementaux. Toutefois, ceux-ci sont liés aux rapports de force entre divers acteurs sociaux, dont les mouvements sociaux de l'environnement.

En raison du rôle que jouent les mouvements sociaux dans notre société, l'orientation analytique de l'étude de ces mouvements amène les chercheurs à cibler soit l'action collective d'un acteur sociopolitique gérant des ressources, soit les profondes contradictions structurelles caractérisant les sociétés contemporaines que l'on retrouve dans l'action collective des mouvements sociaux. Dans un cas comme dans l'autre, les recherches confirment que les mouvements sociaux contribuent de façon importante aux mutations sociales et politiques (Séguin, Maheu et Vaillancourt, 1995; Guay *et al.*, 2005). L'investissement d'un espace social par les mouvements sociaux fait en sorte qu'une problématique se transforme en un enjeu.

Comme l'explique ailleurs Maheu, les processus et les dynamiques de la structure sociale définissent les paramètres de l'action collective (Maheu, 1995: 6). En même temps, différents acteurs investissent les espaces sociaux créés et provoquent des mutations sociales et politiques. Lorsque les mouvements sociaux s'investissent dans de tels espaces, l'action collective observée est différente de celle des autres acteurs sociaux. En d'autres termes, la remise en question par un acteur social de type mouvement social se distinguera de celle d'un groupe de pression prêt à négocier.

Les deux axes retenus ici pour analyser l'action collective des mouvements sociaux sont la dimension politique et la dimension culturelle. Ces deux axes d'analyse n'expliquent pas nécessairement l'ensemble de l'action collective d'un espace social traversé par des mouvements sociaux, mais ils contribuent de

façon importante à notre compréhension de l'espace social en question. Il s'agit d'axes nécessaires à la compréhension de l'action collective et des enjeux, mais auxquels d'autres axes pourraient s'ajouter, par exemple, l'axe économique et l'axe technologique.

LA DIMENSION POLITIQUE DE L'ACTION COLLECTIVE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Les mouvements sociaux se caractérisent généralement par des luttes et des conflits politiques (Tarrow, 1994; Tilly, 1993-1994). Il convient alors de déterminer la place et le rôle de ces mouvements sociaux dans le système politique. Pour y arriver, nous devons au préalable définir, entre autres, ce qu'est le politique. Tarrow distingue le système politique (la structure sociopolitique) des possibilités d'action qu'il engendre (Tarrow, 1989, 1994). Toutefois, le politique n'englobe pas tous les aspects de l'expérience humaine et sociale. En effet, Maheu (1992) propose de circonscrire la définition du politique afin de pouvoir entreprendre des recherches ciblées qui préciserait, entre autres, le rapport entre les diverses facettes de l'action collective des mouvements sociaux et le politique. Afin d'y arriver, Maheu met de l'avant deux caractéristiques essentielles de l'action politique portée par des mouvements sociaux qui se distinguent des autres acteurs sociaux au sein de divers systèmes politiques :

Les finalités d'une telle action, d'une part, doivent s'avérer impératives (*binding*) pour la communauté sociale plus large. Elles concernent son devenir global. Les promoteurs de l'action politique, d'autre part, revendiquent explicitement que leurs moyens d'action puissent être reconnus comme légitimes (Maheu, 1992: 217).

De telles balises offrent une certaine flexibilité et permettent de mener des études portant sur un grand ensemble incluant autant l'action politique cristallisée «dans les formes institutionnelles du politique», que celle présente «dans les débats et les conflits publics et politiques non institutionnelles». Ainsi, l'action politique portée par des mouvements sociaux abordera autant la question des fins (le «devenir» d'une société), que celle des moyens (les moyens d'action considérés comme légitimes). Mais cette action politique est un sous-ensemble qui ne représente pas la totalité de l'action collective. Agir sur le politique n'est pas la seule action collective entreprise par les mouvements sociaux, ni la seule «fin» qu'ils poursuivent.

Le second volet du politique renvoie plutôt aux processus politiques qui ne sont pas encore tout à fait institutionnalisés, c'est-à-dire au politique non institutionnel. Le politique non institutionnel, c'est :

Un politique en voie de mutation. Des processus sociaux et des conduites collectives inciteront alors à détacher quelque peu le politique du seul État, des seules actions politiques stratégiques et instrumentales pour le rattacher aussi, mais non

exclusivement, à la légitimité du pouvoir souverain et du politique logeant dans des structures communautaires de base, dans des espaces sociocollectifs d'échanges, de débats et de conflits (Maheu, 1991: 155).

Si des mouvements sociaux prennent forme, c'est que des groupes de base s'élèvent contre «l'appropriation technocratique d'espaces sociaux». La caractéristique première des mouvements sociaux contemporains résiderait donc dans le fait qu'ils revendiquent à partir de problématiques plus restreintes et non à partir de revendications globalisantes qui exigeraient la transformation complète de la société. Cela est particulièrement le cas en environnement, où les enjeux concernent soit des espaces territoriaux (la biodiversité ou les océans, par exemple), soit certaines ressources (l'eau ou l'énergie, par exemple), ou encore les impacts de la pollution (déchets ou changements climatiques, par exemple).

Ce «politique en voie de mutation» est lui aussi responsable de nouvelles structures d'opportunités politiques. L'avènement de groupes environnementaux et de leurs alliés a créé une toute nouvelle dynamique, notamment en multipliant les espaces de débat sur les enjeux par le biais de consultations et de commissions. Celles-ci peuvent autant relever d'institutions comme le Bureau d'audiences publiques sur l'environnement tenant des audiences sur les déchets, sur la production porcine ou sur l'eau que se tenir en dehors de tels processus formels. Par exemple, en 2005, le ministre de l'Environnement du Québec, Thomas Mulcair, a «consulté» les Québécois et les Québécoises en leur accordant, sur rendez-vous, chacun jusqu'à dix minutes pour lui exprimer leur point de vue sur sa nouvelle politique de développement durable. Ces nouveaux espaces peuvent tous être liés aux revendications non négociables des mouvements sociaux. Les mouvements sociaux en émergence élargissent et développent les espaces publics relativement restreints et cet élargissement a des impacts sur l'ensemble de la société. Dans un tel contexte d'analyse, la dimension du politique non institutionnel devient alors tout aussi importante que sa contrepartie institutionnelle (Dalton et Manfred, 1990: 14; Maheu et Lustiger-Thaler, 1992).

Si nous complexifions notre regard sur la dimension politique en distinguant les volets institutionnels des volets non institutionnels – tout en prenant soin de ne pas les disjoindre –, nous n'avons pas pour autant couvert, dans son ensemble, la spécificité des mouvements sociaux. Ce qui caractérise les mouvements sociaux ne se base pas uniquement sur la dimension politique. Les mouvements sociaux agissent à l'intérieur du système politique tout en remettant en question les paramètres mêmes de l'encadrement politique institutionnel existant et en revendiquant des changements non négociables. C'est ce qui les distingue, entre autres, des groupes de pression. Par exemple, pour les mouvements sociaux de l'environnement, couper à blanc dans une forêt, aménager un incinérateur de déchets, privatiser l'eau ou semer des organismes génétiquement modifiés sont tous inacceptables, quelle que soit l'ampleur de leur mise en application. Ils cherchent à changer des

aspects spécifiques et structurants de l'espace social qu'ils traversent. Leur structure organisationnelle plutôt fluide et décentralisée se trouve aux antipodes des groupes de pression professionnels.

Mettre au défi le système politique implique, dans une perspective d'analyse axée sur les mouvements sociaux, d'aller au-delà de l'instrumentalité. Il est nécessaire de situer les luttes et les conflits politiques dans un registre d'analyse et d'explication plus large (Melucci, 1995: 116). Ainsi, nous croyons qu'il est impossible de réduire l'identité et la solidarité entre les individus et les groupes formant les mouvements sociaux à une notion empirique de ressource comme les finances ou le *membership*. Il convient plutôt, à partir des limites inhérentes de nos instruments d'analyse, de chercher le plus possible à cerner la dynamique qui mène à l'émergence même d'une identité et d'une action collective.

LA DIMENSION CULTURELLE DE L'ACTION COLLECTIVE DES MOUVEMENTS SOCIAUX

Le processus par lequel des intervenants s'apparentent à un mouvement social résulte d'efforts non seulement de mobilisation politique, mais aussi de développement d'un espace social de pratiques, d'expériences et d'idées relevant autant du domaine culturel que du domaine politique (Pakulski, 1995: 74-75). La prédominance de l'analyse politique des mouvements sociaux retrouvée dans la littérature ne doit pas exclure ni la dynamique de création de l'action collective, ni l'émergence de nouvelles significations donnant un sens à cette action collective.

L'action collective ne se limite pas aux résultats obtenus par des individus regroupés et partageant une perception commune d'injustice ou ayant un certain nombre d'intérêts communs (Melucci, 1989: 193). Comme l'explique Szasz (1994: 58), la culture est un ensemble de langages, de codes et de systèmes de représentations qui constituent une façon particulière de vivre l'expérience, d'interpréter le réel et d'agir dans le monde. Et comme Szasz, Magnusson et Walker constatent que la dimension culturelle de l'action collective des mouvements sociaux est aussi constitutive que la dimension politique :

Les gens sont incités à repenser ce qui est entendu par les termes communauté, pouvoir, raison, passion, conscience, énergie, sécurité, développement ou démocratie. Ils ne le font pas à partir d'une prescription utopique quelconque, mais plutôt à partir de luttes concrètes. Les gens scrutent leurs propres identités et leurs relations aux autres, pour découvrir des façons de penser, d'agir et d'être qui soient en harmonie avec la réalité à laquelle ils doivent faire face (Magnusson et Walker, 1988: 62; traduction libre).

L'action collective se développerait à partir d'un problème social et des intérêts communs et partagés entre individus qui deviennent, de ce fait, un acteur social. C'est donc dans ce sens que la création d'un nouvel acteur social environnemental

est autant le résultat de luttes politiques que de rapports sociaux et de pratiques relevant d'autres dimensions de l'action collective. Dans cette perspective, l'analyse des mouvements sociaux porterait non seulement sur les intérêts communs partagés par cet acteur social, mais également sur l'évolution de cet acteur à l'intérieur d'un enjeu et les façons par lesquelles il investit et interpelle un espace social. Il faut donc approfondir notre compréhension de l'encadrement actif et dynamique que fait ce «nouvel» acteur social de l'enjeu et de l'action collective qui en résulte.

L'examen des mouvements sociaux de l'environnement nous incitera également à regarder comment la dimension culturelle interagit avec la dimension politique. Cette interaction fait partie de l'ensemble des éléments de l'action collective des mouvements sociaux traversant un espace social. Maheu entrevoit ici comment la jonction du culturel et du politique peut être envisagée :

En tant que ferment de pratiques de résistance [...], les catégories culturelles et symboliques de l'action promeuvent des identités spécifiques, des espaces locaux et des formes de radicalisation de la vie quotidienne. Ce sont des pratiques de résistance à l'homogénéisation, à la mise en réseaux et en grands ensembles que tendent à imposer le progrès, le changement, la réflexivité institutionnelle, la planification et la gestion du social, la concurrence économique et les nouvelles orientations de la consommation. Il s'impose alors, avant même de donner préséance à une lecture politique des pratiques collectives des mouvements sociaux, de dégager ce qui les rattache au registre culturel et symbolique de l'action (Maheu, 1993: 124).

De façon spécifique, et en plus d'examiner des conflits et des luttes politiques, nous devons établir l'existence d'une «construction» d'identité et de rapports de solidarité entre des individus qui s'apparentent à un mouvement social. Nous devons également scruter la présence de nouveaux codes culturels qui émanent de cette dynamique. Nous devons enfin établir l'émergence d'un champ culturel d'expérimentation sociale exprimée à un plan individuel et à un plan collectif.

LA RECHERCHE PARTICIPATIVE AU SEIN DE LA RECHERCHE-ACTION

Il existe plusieurs façons d'étudier et d'analyser les mouvements sociaux. Étant donné la spécificité du concept de mouvement social et de l'ensemble des dimensions le caractérisant, il convient de proposer une méthodologie qui reconsidère le lien entre savoir scientifique et changement social. C'est pourquoi nous devons d'abord approfondir les notions de base de la recherche-action afin de comprendre le contexte de la recherche participative. Nous verrons ensuite en quoi ce volet de la recherche-action est distinct.

La recherche-action se trouve à reconsidérer le lien entre savoir scientifique et changement social (Dolbec, 2003: 505), notamment eu égard à de grandes problématiques récurrentes pour lesquelles les savoirs scientifiques «traditionnels»

permettent rarement d'influer sur le changement social nécessaire à la mise en place de solutions (Reason et Bradbury, 2001). À l'intérieur des sciences sociales, la recherche-action permet d'examiner différents systèmes d'action. Cependant, elle a peu fait l'objet d'initiatives systématiques et généralisées de développement de méthodes qualitatives qui font l'unanimité pour l'observation de conduites collectives. C'est pourquoi on y retrouve plusieurs définitions. Selon Lavoie, Marquis et Laurin (1996: 41):

La recherche-action est une approche de recherche, à caractère social, associée à une stratégie d'intervention et qui évolue dans un contexte dynamique. Elle est fondée sur la conviction que la recherche et l'action peuvent être réunies. [...] Elle a un caractère empirique et elle est en lien avec le vécu. Elle a un design novateur et une forme de gestion collective où le chercheur est aussi un acteur et où l'acteur est aussi chercheur.

Par ailleurs, Mayer et Ouellet (1991) ont répertorié d'autres définitions de la recherche-action:

Pour Bouvette, la recherche-action est «une sorte de dialectique de la connaissance et de l'action dont la finalité est la création de connaissances nouvelles qui deviendront provocatrices de changement» (1984: 30). Pour N. Wiener, il s'agit essentiellement d'«un système de communication dialogique entre chercheurs et acteurs en vue de la production d'un nouveau type de savoir qui favorise la réorientation de l'action» (1986: 27). Quant à R. Charbonneau, il propose la définition suivante: «C'est un processus au cours duquel les chercheurs-acteurs et les acteurs-chercheurs enquêtent, conjointement et de façon systématique, sur un problème donné et posent des actions à la fois pour résoudre un problème concret d'abord vécu par les acteurs-chercheurs et pour enrichir le savoir-penser-agir-être des chercheurs-acteurs et du public» (Mayer et Ouellet, 1991: 107-108).

Là où il y a une différence marquée entre la recherche-action et les autres types de recherche, c'est dans le rôle que joue la recherche elle-même. Alors que dans une démarche scientifique traditionnelle, la recherche a comme objectif l'avancement de la connaissance, la recherche scientifique basée sur la recherche-action conçoit, quant à elle, que la connaissance obtenue doit surtout contribuer à transformer soit l'enjeu, soit les acteurs, soit les deux. La plupart des courants de recherche-action se situent dans le paradigme du changement social radical (McTaggart, 1994). En ce qui a trait à la recherche-action appliquée à la théorie des mouvements sociaux, il y a deux chercheurs importants qui ont proposé des méthodologies de recherche-action, soit Touraine et Melucci.

Selon Touraine, un sociologue doit encadrer l'objet d'intervention, c'est-à-dire les individus dans les groupes qui s'apparentent à des mouvements sociaux, et les provoquer afin qu'ils puissent se (re)définir. Une des tâches principales du chercheur est de déterminer s'il s'agit *du* mouvement social central de la société postindustrielle. Touraine propose une méthode aux sociologues soucieux

de répondre aux questions qu'il soulève, soit l'intervention sociologique. Cette méthode cherche non seulement à étudier «un conflit social défini et limité par un enjeu culturel commun aux adversaires en présence» (Touraine, 1978: 184), mais aussi à intervenir dans le processus même. Quatre principes caractérisent cette méthode :

- 1) le sociologue doit entrer en relation avec le mouvement social lui-même ;
- 2) il ou elle doit aller au-delà du discours idéologique et saisir le groupe «dans son rôle militant» ;
- 3) les chercheurs doivent aussi faire intervenir l'enjeu que se disputent les adversaires ;
- 4) une fois cette étape franchie, le groupe «peut se conduire comme manifestation d'une lutte ou d'un mouvement social» (Touraine, 1978: 186).

Le groupe s'autoanalyse, avec l'aide du sociologue, et cette action est aussi assujettie à l'interprétation.

L'intervention sociologique implique la poursuite simultanée d'une action et d'un objectif de connaissance. Comment y arriver ? Selon Touraine, le sociologue ne doit pas s'identifier au groupe qu'il analyse, mais éventuellement au mouvement social qui est porté dans la lutte du groupe. Sa principale tâche est de chercher concrètement l'expression du mouvement social ; son rôle consiste à approfondir le «préalable» constituant les conduites d'un groupe. Cela lui permettra, par la suite, de rendre les acteurs eux-mêmes conscients de ce rapport avec leurs pratiques. Cette conversion est suivie d'une autoanalyse de l'acteur. Même si cette autoanalyse de l'acteur n'est jamais complète, elle peut se rapprocher de celle accomplie par le chercheur. L'ensemble de ces étapes caractérise la sociologie permanente, soit le résultat de l'intervention sociologique du chercheur avec le groupe analysé. Le processus continu d'action et d'analyse ainsi défini permettrait un retour à la lutte en améliorant, à chaque cycle, son explication et son élucidation. Cela améliore la compréhension de part et d'autre. La lutte peut alors prendre différentes formes selon l'intégration (ou non) de cette nouvelle connaissance.

L'approche de Touraine n'a jamais fait l'unanimité. En particulier, certaines critiques de l'intervention sociologique dénoncent le fait que le chercheur se transforme en missionnaire et que la recherche tend à se confondre avec une forme d'agitation politique (Melucci, 1989: 239). Pour pallier les limites de l'approche tourainienne, Melucci a modifié quelque peu cette méthode d'analyse. Le chercheur doit d'abord et avant tout s'informer des différents réseaux existants de groupes communautaires de base. Une série d'entrevues approfondies suivra cette étape. Une fois les entrevues réalisées, le chercheur et les participants négocient la procédure à suivre. Cette étape doit être réalisée au début de l'étude et demeure négociable tout au long de l'étude. Par la suite, une mise en scène expérimentale permet au chercheur et aux sujets participants de réfléchir à leur identité et à leurs

actions collectives. Contrairement à l'approche de Touraine, le chercheur n'a pas de message destiné aux participants et participantes. L'ensemble de ces étapes est alors analysé et les résultats sont présentés publiquement.

Nous proposons ici une variante de la recherche-action, plus appropriée selon nous pour la recherche de l'action collective des mouvements sociaux de l'environnement. Elle s'en distingue par le fait qu'elle ne cherche pas à transformer l'enjeu, ni les acteurs. En revanche, le travail du chercheur peut engendrer d'autres types de contributions. D'une part, le chercheur rend explicites aussi bien sa démarche que ses raisons de participer à l'action collective. D'autre part, sa contribution se situe au même niveau que celle de tout autre membre, soit au niveau de la réflexion et des actions du groupe en question. La structure de ces groupes étant ouverte, la moins hiérarchisée possible et basée sur la prise de décision par consensus, le chercheur ne détient pas nécessairement un rôle plus important que les autres. Les discussions et les résultats de la recherche peuvent éventuellement provoquer une autoréflexion individuelle parmi les participants et les participantes; cependant, elle n'est pas initiée ou encadrée par le chercheur. Il n'y a pas de «rétroaction» formelle de la recherche présentée aux participants si ce n'est au moment où la thèse est rendue publique. En fait, ce sont le rôle du chercheur, son objet de recherche (l'action collective de type mouvement social) ainsi que son rapport aux acteurs sociaux qui changent avec la recherche participative.

Dans les jeux environnementaux, la recherche-participation telle que nous la proposons demande un «engagement écocitoyen» de la part du chercheur. En effet, le chercheur est amené à se mettre «au service» de l'objet d'étude (l'enjeu écocitoyen porté par le mouvement social environnemental) au nom d'un rapport de responsabilité civique à l'environnement. Par exemple, si son engagement survient dans l'émergence du mouvement social (Séguin, 1998) ou alors dans une phase de consolidation (Tremblay, 2003), le chercheur empruntera des rôles différents. Dans le premier cas, il pourrait être facilitateur, tandis que dans l'autre, il pourrait être appelé à jouer un rôle de personne-ressource dans un ordre du jour déjà établi. Dans les deux cas, l'engagement citoyen commande certainement au chercheur une humilité, à tout le moins une souplesse. Pour Louise Vandelac, il s'agit d'envisager le travail de chercheur avec une notion de responsabilité:

[...] quand nous mettons en évidence, par exemple, les effets en cascades de certains développements sociotechniques ou économiques sur les conditions de vie et de travail, sur l'environnement ou sur l'effritement des liens sociaux, il est logique d'en discuter avec nos concitoyens et éventuellement d'examiner certaines alternatives... Autrement dit, notre travail implique une certaine responsabilité, voire un certain courage intellectuel face à cette société et à son avenir, ce qui nous conduit, selon les cas, à approfondir le travail théorique, l'analyse des politiques publiques et des mouvements sociaux ou encore de certaines formes d'articulation savoirs/citoyenneté (citée dans Labourie-Racapé, 2004: 16).

La recherche participative permet d'atteindre cet objectif, du moins en partie, de responsabilisation du chercheur.

La recherche participative que nous proposons se veut particulièrement adaptée à la compréhension de problématiques écocitoyennes par le fait que les attentes du mouvement social à l'endroit du chercheur doivent être tempérées par une nouvelle relation au centre de laquelle l'engagement civique envers l'environnement surpasse la nécessité absolue d'interaction réciproque entre le mouvement social et le chercheur. Au fond, la recherche participative doit être définie en fonction du contexte particulier du mouvement social étudié et non en fonction d'un protocole défini préalablement. En ce sens, il s'agit d'une méthodologie de recherche écocitoyenne, car ses critères de validité seront éminemment contextuels, donc étrangers à toutes définitions dogmatiques qui obligeraient une phase de «conversion» ou de «rétroaction» en fonction de balises préétablies par le chercheur.

Pourquoi privilégier la recherche participative comme approche? La participation comme acteur du mouvement social permet au chercheur:

1. de mieux choisir parmi l'ensemble des documents et des autres sources d'information à analyser;
2. de mieux comprendre ce qui anime les individus actifs dans les groupes, c'est-à-dire le «noyau» ou le «cœur» des mouvements sociaux potentiellement en émergence;
3. de mieux comprendre l'ensemble des dynamiques et des dimensions des rapports qui existent entre les individus, les groupes et l'ensemble des acteurs sociaux.

La recherche doit repérer différentes formes d'action collective tout en tentant d'analyser comment et pourquoi une telle action a pu être posée. C'est sur cette base que le travail sur le terrain et la collecte de données peuvent amener de nouveaux éclairages sur les enjeux. En ajoutant cette démarche à l'analyse de documents et de recherche, la recherche participative met alors au jour des aspects nouveaux des enjeux sans compter la richesse accrue des entretiens ouverts, semi-dirigés ou dirigés ou encore des questionnaires qui peuvent en découler. En fait, alors que l'analyse et la recherche de documents peuvent servir à mieux définir certaines problématiques environnementales, la recherche participative peut servir à mieux comprendre les enjeux environnementaux.

CONCLUSION: LES AVANCÉES DE LA RECHERCHE PARTICIPATIVE

Les recherches issues de la recherche participative donnent d'importants résultats. Nous avons pu ainsi mieux comprendre comment le politique institutionnel et non institutionnel est en mutation ici au Québec. Comment expliquer autrement la

multiplication des espaces institutionnels de débat concernant les enjeux environnementaux comme la gestion des déchets depuis quelques années et l'émergence des ressourceries qui transforment ces déchets en ressources (Séguin, 1998, 2005)? Comment comprendre l'écocitoyenneté qui s'exprime également dans le champ culturel et des nouvelles pratiques sociales comme l'engagement des artistes et personnalités aux côtés des mouvements locaux de protection des rivières (Tremblay, 2003)? La recherche participative nous permet de mieux comprendre d'où provient l'élargissement des débats provoqués par l'écocitoyenneté dans bon nombre d'autres enjeux; il suffit de penser à l'agriculture soutenue par la communauté, au commerce équitable ou encore à la forêt habitée qui sont tous portés, à différents moments, par des mouvements sociaux de l'environnement.

C'est Melucci qui nous parle des réseaux submergés qui caractérisent les mouvements sociaux et qui, sans la recherche participative, sont difficiles à observer et à analyser:

The submerged networks of social movements are laboratories of experience. New problems and questions are posed. New answers are invented and tested, and reality is perceived and named in different ways. All these experiences are displayed publicly only within particular conjunctures and only by means of the organizing activities described by resource mobilization theory. But none of this public activity would be possible without the laboratory experiences of the submerged networks (Melucci, 1989: 208).

Prenons la mobilisation contre le projet du Suroît comme exemple. Des milliers de Québécois et de Québécoises sont descendus dans la rue pendant l'hiver 2004 pour s'opposer à l'aménagement de ce projet de centrale électrique polluante. L'opposition au Suroît a peut-être surpris le gouvernement, mais non les hommes et les femmes qui travaillent quotidiennement pour une énergie plus verte. Sans comprendre l'action collective des mouvements sociaux de l'environnement et sans analyser les dimensions politique et culturelle de cette action, notre analyse de la manifestation contre le projet du Suroît se résumerait à une éruption sporadique de la masse. Toutefois, la recherche participative peut nous faire mieux comprendre que cette action fait partie d'un continuum de l'écocitoyenneté et nous fournir de nouvelles connaissances concernant l'évolution des enjeux et des problématiques de l'environnement.

Alors, non seulement le «terrain» de l'écocitoyenneté est-il riche en actions collectives, mais il est aussi porteur d'un certain nombre de préoccupations importantes concernant les orientations d'une société. C'est de cette façon que les problématiques deviennent des enjeux. À partir de la recherche participative, nous pouvons établir la correspondance ou la contradiction entre un enjeu «réel» sur le terrain et les théories portant sur les mouvements sociaux de l'environnement.

Le défi est grand. Il s'agit, d'une part, de comprendre les conflits et les contradictions caractérisant notre société d'où émergent différents acteurs sociaux et en particulier les mouvements sociaux. Ces conflits intègrent à la fois des dimensions politiques et culturelles. Il s'agit, d'autre part, d'entreprendre cette analyse structurale en fonction de l'action collective concrète, c'est-à-dire en fonction des conflits et de leurs conséquences tels qu'ils sont exprimés et vécus par différents intervenants. Un mouvement social n'est pas uniquement un acteur social, bien qu'un tel acteur puisse exprimer certaines dimensions constitutives de l'action collective des mouvements sociaux. Le point de départ retenu est donc structurel, mais ce «structurel» est imprégné d'actions concrètes posées par des acteurs sociaux réels. L'analyse doit donc chercher à comprendre la problématique et montrer comment, à partir de cette problématique, un enjeu parvient à se matérialiser à l'intérieur de conflits et de luttes impliquant des acteurs particuliers.

BIBLIOGRAPHIE

- DALTON, R.J. (1993). «The Environmental Movement in Western Europe», dans KAMIENIECKI, S. (sous la dir.), *Environmental Politics in the International Arena*, Albany, State University of New York Press, 41-68.
- DALTON, R.J. et K. MANFRED (1990). *Challenging the Political Order: New Social and Political Movements in Western Democracies*, New York, Oxford University Press.
- DOLBEC, A. (2003). «La recherche-action», dans GAUTHIER, B. (sous la dir.), *Recherche sociale: De la problématique à la collecte de données*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec, 505-540.
- GIDDENS, A. (1990). *The Consequences of Modernity*, Stanford, Stanford University Press.
- GUAY, L., HAMEL, P., MASSON, D. et J.-G. VAILLANCOURT (2005). *Mouvements sociaux et changements institutionnels*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Québec.
- LABOURIE-RACAPÉ, A. (2004). «Parcours Louise Vandelac, de l'évaluation scientifique à la mobilisation citoyenne: entretien avec Annie», dans LABOURIE-RACAPÉ, A., *Travail, Genre et Sociétés*, Paris, Éditions L'Harmattan, n° 12, 1-19.
- LAVOIE, L., MARQUIS, D. et P. LAURIN (1996). *La recherche-action: théorie et pratique*, Sainte-Foy, Presses de l'Université du Québec.
- MAGNUSSON, W. et R. WALKER (1988). «De-Centring the State: Political Theory and Canadian Political Economy», *Studies in Political Economy*, n° 26, 37-71.
- MAHEU, L. (1995). «Introduction [s]», dans MAHEU, L. (sous la dir.), *Social Movements and Social Classes*, Londres, Sage, 1-17, 18-20, 120-122, 182-185.
- MAHEU, L. (1993). «Postmodernité et mouvements sociaux: Une lecture critique de la position d'Anthony Giddens», dans AUDET, M. et H. BOUCHIKI (sous la dir.), *Structuration du social et modernité avancée autour des travaux d'Anthony Giddens*, Québec, Presses de l'Université Laval, 93-128.
- MAHEU, L. (1992). «Mouvements sociaux et politiques», dans BOISMENU, G., HAMEL, P. et G. LABICA (sous la dir.), *Les formes modernes de la démocratie*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 201-224.

- MAHEU, L. (1991). «Les nouveaux mouvements sociaux entre les voies de l'identité et les enjeux du politique», dans MAHEU, L. et A. SALES (sous la dir.), *La recomposition du politique*, Montréal, Presses de l'Université de Montréal, 162-192.
- MAHEU, L. et H. LUSTIGER-THALER (1992). «Social Movements and the Challenge of the Political», *Canadian Review of Sociology and Anthropology*, 10-12 (soumis).
- MAYER, R. et F. OUELLET (1991). *Méthodologie de recherche pour les intervenants sociaux*, Boucherville, Gaëtan Morin Éditeur.
- MCTAGGART, R. (1994). «Participatory Action Research: Issues in Theory and Practice», *Educational Action Research*, n° 2, 313-337.
- MELUCCI, A. (1995). «The New Social Movements Revisited: Reflections on a Sociological Misunderstanding», dans MAHEU, L. (sous la dir.), *Social Movements and Social Classes*, Londres, Sage, 107-118.
- MELUCCI, A. (1989). *Nomads of the Present*, Londres, Hutchison Radius.
- PAKULSKI, J. (1995). «Social Movements and Class: The Decline of the Marxist Paradigm», dans MAHEU, L. (sous la dir.), *Social Movements and Social Classes*, Londres, Sage, 55-86.
- REASON, P. et H. BRADBURY (2001). *Handbook of Action Research: Participative Inquiry and Practice*, Londres, Sage.
- ROESCH, A. (2003). *L'écocitoyenneté et son pilier éducatif: le cas français*, Strasbourg, Institut d'études politiques, L'Harmattan, coll. «Environnement, Nature, Écologie».
- SZASZ, A. (1994). *Ecopopulism: Toxic Waste and the Movement for Environmental Justice*, Minneapolis, University of Minneapolis Press.
- SÉGUIN, M. (2005). «Déchets solides ou solidarité?», dans GUAY, L. et collaborateurs (sous la dir.), *Mouvements sociaux et changements institutionnels*, Sainte-Foy, Presses de l'Université de Québec, 199-214.
- SÉGUIN, M. (1998). *L'émergence de mouvements sociaux de l'environnement dans l'enjeu des déchets solides à Montréal*, Thèse de doctorat en sociologie, Montréal, Université de Montréal, Faculté des études supérieures.
- SÉGUIN, M., MAHEU, L. et J.-G. VAILLANCOURT (1995). «Les nouveaux mouvements sociaux de l'environnement: Au cœur de changements politiques et culturels», *Revue d'études canadiennes*, vol. 30, n° 1, 102-114.
- TARROW, S. (1994). *Power in Movements: Social Movements, Collective Action and Politics*, Cambridge, Cambridge University Press.
- TARROW, S. (1989). *Struggle, Politics and Reform*, Cornell University, Western Societies Program, Occasional Paper n° 21.
- TILLY, C. (1993-1994). «Social Movements as Historically Specific Clusters of Political Performances», *Berkeley Journal of Sociology*, n° 38, 1-30.
- TOURAINÉ, A. (1978). *La Voix et le regard*, Paris, Seuil.
- TREMBLAY, F. (2003). *Le rôle stratégique des représentations sociales à caractère paysager dans le mouvement de récupération des rivières à des fins récréatives*, Thèse de doctorat en aménagement, Montréal, Université de Montréal, Faculté des études supérieures.